

Protéger le bois à l'extérieur

François Varin

Numéro 161, été 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91169ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Varin, F. (2019). Protéger le bois à l'extérieur. *Continuité*, (161), 44–45.

Protéger le bois à l'extérieur

Pour assurer la longévité du bois exposé aux éléments, il existe diverses mesures. Qu'est-ce que tout propriétaire devrait savoir à ce sujet ?
Notre expert vous explique.

FRANÇOIS VARIN

Pourquoi s'intéresser au bois ?

Au Québec, le bois a longtemps constitué un matériau de construction privilégié. Son usage connaît aujourd'hui une recrudescence, dans la foulée du mouvement écologique, parce que sa production émet moins de gaz à effet de serre que celle de l'acier ou du béton. Selon Cecobois (Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois), « un mètre cube de bois évite l'émission de 1,1 tonne de CO₂ si on le substitue à d'autres matériaux ». Sans compter que, tout au long de leur vie, les arbres emmagasinent du CO₂.

Durable, le bois a aussi l'avantage de pouvoir être entretenu facilement tout en conservant ses propriétés, contrairement aux revêtements de vinyle ou de « masonite », par exemple.

Pourquoi doit-on protéger le bois à l'extérieur ?

Matériau vivant, le bois a une organisation interne bien à lui. L'agrandissement d'un échantillon révèle une structure complexe et diversifiée de canaux ligneux verticaux et horizontaux, d'alvéoles et de cellules, à l'image d'une éponge. Quand on l'emploie pour l'enveloppe d'une construction, le bois demande donc entretien et protection : il faut éviter sa dégradation et prévenir le plus possible la pénétration de l'eau. Bien sûr, certaines essences d'arbre, tels le cèdre (thuya de l'Est) et le mélèze, résistent mieux que d'autres aux intempéries. C'est pour cette

raison que les toitures traditionnelles étaient couvertes de bardeaux de cèdre.

Mais quelle que soit son essence, le bois utilisé à l'extérieur affronte différents « dangers » :

- le vent, la neige et la pluie, qui affectent sa stabilité et entraînent sa dégradation puisqu'une forte humidité favorise la pourriture ;
- les rayons ultraviolets, qui le brûlent en surface et provoquent de petites gerçures et du grisaillement ;
- l'infestation par certains insectes qui se nourrissent de la matière ligneuse ;
- l'usure mécanique causée par un usage continu.

Quels sont les types de produits de protection sur le marché ?

Pour contrer la détérioration du bois, on peut recourir à l'huile, à la peinture, à la teinture, au vernis ou aux produits hydrofuges.

L'huile de lin additionnée de térébenthine, qui en favorise la pénétration, reste une façon efficace et peu coûteuse de protéger le bois des intempéries. Elle nourrit et scelle les fibres, empêchant ainsi la pénétration de l'eau. Même chose pour l'huile d'abrasin, ou huile de bois de Chine, l'une des plus vieilles huiles siccatives (c'est-à-dire qui séchent rapidement) connues.

La peinture demeure le meilleur produit de protection du bois : elle assure une dé-

fense plus durable que l'huile et forme un écran réel contre les rayons ultraviolets. Toutefois, il faut veiller à son entretien et ajouter une nouvelle couche au moment où apparaissent fissures ou craquelures.

Quant à la teinture, selon l'aspect recherché, elle peut être transparente — pour laisser voir la texture et les fibres du bois —, semi-transparente ou opaque. Les versions riches en pigments de couleur constituent un bon choix puisqu'elles protègent davantage le bois contre les rayons ultraviolets. Comme la peinture, la teinture doit être renouvelée après quelques années, mais l'opération est plus simple : nul besoin de gratter ou de décaper avant d'appliquer une nouvelle couche.

À l'extérieur, le vernis est rarement indiqué puisqu'il résiste mal aux intempéries. On l'utilise parfois pour les portes qui sont protégées par une marquise, un auvent ou la toiture d'une galerie couverte. Mais on devrait plutôt le réserver pour l'intérieur.

Finalement, divers produits minéraux hydrofuges peuvent être appliqués avant la teinture ou la peinture. Il s'agit de l'arséniate de cuivre chromaté (ACC) et de l'arséniate de cuivre ammoniacal (ACA) : le cuivre protège le bois de la pourriture et l'arséniate, toxique, joue un rôle insecticide. Ces produits s'avèrent cependant nocifs pour les humains, un handicap sérieux alors qu'on cherche de plus en plus à utiliser des matières qui ne posent pas de risques pour la santé.



La peinture s'avère la meilleure option pour protéger le bois à l'extérieur, notamment parce qu'elle forme un écran contre les rayons ultraviolets.
Photo : Perry Mastrovito

Comment faire le bon choix ?

De façon générale, la meilleure méthode consiste à appliquer d'abord un scellant antifongique, qui protège le bois contre les champignons et les moisissures, puis une peinture ou une teinture opaque. Plusieurs marques de peintures et de teintures opaques sur le marché contiennent déjà un composé antifongique.

On peut choisir en tenant compte de la partie du bâtiment à protéger, de son exposition au soleil et aux intempéries ainsi que des résultats esthétiques souhaités.

Lorsque de grandes surfaces sont très exposées aux rayons ultraviolets, on optera pour la teinture opaque ou la peinture. Par contre, les fenêtres et les portes pourraient être protégées par de nouveaux produits comportant à la fois de l'huile de lin, de la térébenthine et des pigments de couleur, tels ceux offerts par les compagnies Allback, LifeTime, Olympic ou Peintures MF.

Si l'on souhaite mettre en valeur le grain du bois des planchers des galeries, des patios et des clôtures, on peut utiliser de la teinture transparente ou semi-transparente pigmentée comprenant un scellant antifongique, comme les produits Cetol de Sikkens, ainsi que des enduits translucides pour bois extérieur de Peintures MF (une entreprise québécoise) ou de Sico.

À quelle fréquence entretenir le bois peint ou teint ?

Un mur exposé au soleil nécessitera une nouvelle application de teinture ou de peinture après quatre ou cinq ans, alors qu'un mur recevant peu de rayons ultraviolets n'en aura besoin qu'après sept à neuf ans.

Les encadrements des fenêtres et des portes, les contre-fenêtres et les contre-portes les plus exposés aux intempéries exigeront une nouvelle application tous les six ans environ. Quant aux parties protégées, elles devraient garder leur belle apparence même après 15 ans.

Par ailleurs, les tablettes des fenêtres et les seuils des portes demeurent les éléments les plus affectés par l'usure et l'exposition aux intempéries. Ils demandent un entretien plus fréquent, tous les deux ou trois ans. Il en va de même pour les mains courantes des garde-corps des galeries.

Un propriétaire diligent observera chaque printemps l'état des peintures et des teintures, et interviendra au besoin.

Existe-t-il d'autres moyens de faire durer le bois ?

Appliquer une couche protectrice n'est pas la seule façon d'assurer une longue vie au bois : on peut aussi utiliser la bonne es-

sence au bon endroit et, surtout, concevoir les éléments de construction de manière à ce qu'ils ne retiennent pas l'eau et qu'ils facilitent son écoulement vers le sol.

Par exemple, le pin ne convient pas pour les revêtements des murs. On utilise plutôt de l'épinette ou du cèdre, tout comme pour les mains courantes et les barreaux des galeries.

Quant aux tablettes des fenêtres et aux seuils des portes, il faut qu'ils soient légèrement inclinés vers l'extérieur pour favoriser l'écoulement de l'eau et qu'ils comportent un casse-goutte bloquant la remontée de l'eau vers le mur.

Des solins peuvent étanchéifier les noues et les joints de rencontre des différents éléments d'un bâtiment. De plus, un revêtement de bois mural ne doit pas descendre jusqu'au sol, mais en être éloigné de quelques dizaines de centimètres et se terminer par un rejet d'eau.

Il est important que la toiture présente un débord qui excède l'aplomb des murs, et que les linteaux des ouvertures se projettent au-delà de l'aplomb des ouvertures pour éloigner l'eau de pluie. ♦

François Varin est architecte.
